

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la  
communication

Arrêté du **14 NOV. 2016**

**portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe exceptionnelle du ministère chargé de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2016**

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe supérieure et au grade de technicien(ne) d'art de classe exceptionnelle du ministère chargé de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2016 autorisant, au titre de l'année 2016, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe exceptionnelle du ministère de la culture et de la communication,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Sébastien SÉVERY, conservateur du patrimoine, chargé de mission, direction du développement culturel, Centre des monuments nationaux, est désigné en qualité de président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien(ne) d'art de classe exceptionnelle du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2016.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Marie-Christine DANIEL, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « restauration et conservation préventive », domaine d'activité « papier », Bibliothèque de la Sorbonne ;

- Monsieur Christian GENTY, chef de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « audiovisuel », professeur de photographie, école nationale supérieure d'Art de Paris-Cergy ;
- Madame Sylvie HEURTAUX, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « artiste licier », Mobilier national ;
- Monsieur Joël KERBAOL, ingénieur d'études (précédemment chef de travaux, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections »), service régional de l'architecture, direction des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;
- Monsieur Norbert PRADEL, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers du papier, spécialité « monteur en dessin », musée du Louvre ;
- Monsieur Jean-Charles ROSSI, technicien d'art de classe exceptionnelle, métier des minéraux et des métaux, spécialité « marbrier », conducteur de travaux, musée du Louvre.

## Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Monsieur Christian GENTY, chef de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « audiovisuel », professeur de photographie, école nationale supérieure d'Art de Paris-Cergy.

## Article 3

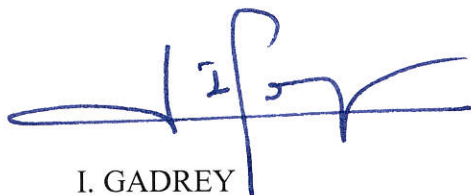
Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 NOV. 2016

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



I. GADREY